



HP-81

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HP-81
Autres moyens d'identification	Détergent Moussant Pour Brosses À Shampooiner - Parfum De Cerise - Or
Usage recommandé	Détergent Moussant pour utilisation dans l'équipement de lavage de voiture.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant / Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Fournisseur	Transchem Pro Inc., 350 S. Northwest Highway Suite 300, Park Ridge, IL, 60068, 1 (877) 857-3870, www.turtlewaxpro.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 4 (le 19 juin, 2020)
Date de préparation	le 27 mai, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Attention

Mention de(s) danger(s) :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention :

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
P280 Porter des gants de protection.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	68439-57-6	10-30	Sulfonate d'oléfine de sodium
1,3-diméthylol-5,5-diméthylhydantoin	6440-58-0	1-5	DMDMH
Glycole de Hexylène	107-41-5	1-5	2-méthylpentane-2,4-diol
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	64-02-8	1-5	EDTA
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5	Ether d'éthylèneglycol et de monobutyle, Butyl Cellosolve
Les acides gras, C8-18 et C18-unsatd., Compds. Avec la diisopropanolamine	68855-69-6	1-5	N/A

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Identificateur du produit : HP-81

FDS No.: Ver. 4 (le 19 juin, 2020)

Date de préparation le 27 mai, 2015

Page 02 de 07

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée.

Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Glycole de Hexylène		25 ppm C		125 mg/m ³		
2-Butoxyéthanol	20 ppm C Peau		50 ppm Peau			

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Identificateur du produit : HP-81

FDS No.: Ver. 4 (le 19 juin, 2020)

Date de préparation le 27 mai, 2015

Page 03 de 07

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune sombre.
Odeur	Cerise
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	9.0 - 9.8
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 200 °F (93 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	1.05
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	52-206 mg/L (rat)	2079-2340 mg/kg (rat)	6300-160000 mg/kg (lapin)
Les acides gras, C8-18 et C18-unsatd., Compds. Avec la diisopropanolamine		2000 mg/kg (rat)	8000 mg/kg (lapin)
1,3-diméthylol-5, 5-diméthylhydantoin	> 5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	3300 mg/kg (rat)	
Glycole de Hexylène	> 310 mg/m ³ (rat) (1 heure d'exposition)	3700 mg/kg (rat)	8560 mg/kg (lapin)
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	> 1-5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1780 mg/kg (rat)	
2-Butoxyéthanol	450 ppm (rat femelle) (4 heures d'exposition)	400-917 mg/kg (rat)	220 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge, irritation pulmonaire.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol	Groupe 3	A3		

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : HP-81

FDS No.: Ver. 4 (le 19 juin, 2020)

Date de préparation le 27 mai, 2015

Page 05 de 07

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	3.5-5 mg/L (96 heures)	4.53 (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
1,3-diméthylol-5, 5-diméthylhydantoin		37 ppml (Daphnia magna (puce d'eau); 96 heures)		
Glycole de Hexylène	8690 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; régime dynamique)	3200 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)		
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	34-62 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; statique)	113 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)		
2-Butoxyéthanol	1490-2950 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	1550 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-Butoxyéthanol	> 100 mg/L (21 jours; semi-statique)		> 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique)	

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Identificateur du produit : HP-81

FDS No.: Ver. 4 (le 19 juin, 2020)

Date de préparation le 27 mai, 2015

Page 06 de 07

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).

New Jersey Right To Know : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2); Glycole de Hexylenel (CAS: 107-41-5).

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 27 mai, 2015

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 19 juin, 2020:

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : HP-81

FDS No.: Ver. 4 (le 19 juin, 2020)

Page 07 de 07

Date de préparation le 27 mai, 2015